



Mont-Saint-Aignan Roller Skating

Club créé en 1966 - Association loi 1901

Agrément Jeunesse et sport : 76 5 18 / N° préfecture : W763003293 / SIRET : 40 978 002

Labels FFRS 2017 « Ecole Roller Sports », « Santé Bien-être » et « Performances »



FICHE adhésion 2017-2018

N° Licence FFRS :

Activité : Artistique , Course , Randonnée ou Roller-Hockey

Loisirs : ou Compétition doit être mentionné sur le certificat médical « absence de contre indication à la pratique du roller » ou « absence de contre indication à la pratique du roller en compétition »

LICENCE : NOM : Prénom :
Date de naissance : Sexe: F / M Nationalité :(F = Française)
Adresse :
Code Postal :
Ville :
e-mail (OBLIGATOIRE):

Portable :

Autre téléphone :

RESPONSABLE LEGAL : (pour les mineurs)

Nom: Prénom :

Portable obligatoire :

INSCRIPTION : **TOUS les créneaux souhaités doivent être connus par l'association et par les animateurs.**

Cocher votre choix



à remplir par le Club

<input type="checkbox"/> Ecole de patinage	<input type="radio"/> Ecole de patinage BABY-CLUB mercredi 13h30-14h30
	<input type="radio"/> Ecole de patinage DEBUTANT mercredi 14h30-15h30
<input type="checkbox"/> ARTISTIQUE	<input type="radio"/> Ecole d'Artistique mercredi à partir de 17h30..
	<input type="radio"/> ARTISTIQUE voir différents horaires selon groupe
<input type="checkbox"/> COURSE	<input type="radio"/> Ecole de Course mercredi 15h30-16h30
	<input type="radio"/> COURSE mardi (+12ans) et jeudi 18h-20h
<input type="checkbox"/> ROLLER HOCKEY	<input type="radio"/> Ecole de Roller HOCKEY jeunes - mercredi 16h30-18h (2 groupes)
	<input type="radio"/> ROLLER HOCKEY seniors - lundi 20h30-22h30
	<input type="radio"/> ROLLER HOCKEY jeunes - samedi 16h30-18h
	<input type="radio"/> ROLLER HOCKEY seniors - mercredi 20h30-22h30
<input type="checkbox"/> LOISIRS Adultes	<input type="radio"/> LOISIRS ADULTES débutants à confirmés samedi 9h30-12h
<input type="checkbox"/> RANDONNEE Adultes	<input type="radio"/> RANDONNEE jeudi 20h-23h
<input type="checkbox"/> Renforcement muscu-stretching Adultes	<input type="radio"/> Samedi matin : 9h30-10h30 ou lundi 19h-20h

Je soussigné(e),, adhérent ou représentant(e) légal(e) de l'adhérent.....

- autorise | les dirigeants du Mont-Saint-Aignan Roller Skating, à prendre toutes les dispositions que nécessiterait l'état de celui-ci en cas d'urgence.
- autorise | les dirigeants du Mont-Saint-Aignan Roller Skating, à transporter mon enfant dans le cadre de l'activité du CLUB : compétitions, entraînements, rencontres....
- autorise | la diffusion sans contrepartie, sur le site Internet du Club, des images réalisées dans le cadre des activités du club et sur lesquelles moi ou mon enfant apparaîtraient (vidéos et photos).
- n'autorise pas

<http://msa.roller.skating.free.fr>

Date :

Signature :

Centre sportif des Coquets-8 rue du Professeur Fleury-76130 Mont Saint Aignan

<http://msa.roller.skating.free.fr> et rollermsars@yahoo.fr



Mont-Saint-Aignan Roller Skating

Club créé en 1966 - Association loi 1901

Agrément Jeunesse et sport : 76 5 18 / N° préfecture : W763003293 / SIRET : 40 978 002

Labels FFRS 2017 « Ecole Roller Sports », « Santé Bien-être » et « Performances »



Assurances :

Je soussigné déclare avoir pris connaissance par l'intermédiaire de mon club des informations relatives à la notice d'assurance « dommages corporels » de base et des garanties complémentaires proposées par la FFRS (disponibles ci-jointes, ainsi que sur le site www.ffroller.fr et dans l'espace licencié sur Rolskanet).

Je déclare :

1. Garanties de base individuelle accident (ou dommages corporels) – Contrat n° 101 625 000 (jointes à la présente demande)

adhérer à l'assurance « garantie de base dommages corporels » proposée par la FFRS (0,80 € licence loisir/compétition;

0,36 € si licence dirigeant exclusivement)

refuser d'adhérer à l'assurance « garantie de base dommages corporels » proposée par la FFRS. Dans ce cas, je

reconnais avoir été informé(e) des risques encourus par la pratique du roller ou d'une autre activité assimilée

2. Garanties complémentaires (capital décès, capital invalidité et indemnité journalière) – Contrat n° 102 742 500

souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées par la FFRS et m'engage à établir moi-même les

formalités d'adhésion auprès de l'assureur (option 1 9 € option 2 15 €)

ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées

Date et signature du licencié (ou s'il est mineur de son représentant légal) :